EPARGNE ET INVESTISSEMENT

Fiscalité de l'épargne financière : comparer les enveloppes et calculer l'imposition

Un épargnant compare les rendements affichés et découvre l'imposition au moment du retrait. Entre livrets réglementés, compte titres, plan d'épargne en actions et assurance vie, les règles diffèrent sur les revenus, sur les plus-values et sur les conséquences d'un retrait anticipé. Cette journée pose le cadre commun d'imposition des revenus de placement puis compare les principales enveloppes sur un même portefeuille. Les sept heures se terminent par le calcul de la part imposable d'un rachat en assurance vie, situation la plus fréquente en clientèle.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 135 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers bancaires, conseillers en gestion de patrimoine, assistants de clientèle, collaborateurs de cabinets comptables et particuliers en responsabilité de leur épargne.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer le traitement fiscal des intérêts des dividendes et des plus-values
- Appliquer le prélèvement forfaitaire unique et mesurer l'intérêt de l'option pour le barème
- Comparer la fiscalité d'un compte titres et d'un plan d'épargne en actions
- Calculer la part imposable d'un rachat sur un contrat d'assurance vie
- Expliquer à un épargnant les conséquences fiscales d'un retrait anticipé

03 Programme détaillé

M1 Cadre d'imposition des revenus de placement

- Poser les règles communes
- Distinction entre intérêts dividendes et plus-values de cession
- Prélèvement forfaitaire unique et option pour le barème progressif
- Prélèvements sociaux et mécanisme de l'acompte
- Portée globale de l'option sur les revenus du foyer
- À retenir : L'option pour le barème progressif est globale et engage tous les revenus de capitaux mobiliers du foyer.

M2 Livrets compte titres et plan d'épargne en actions

- Comparer les enveloppes
- Régime des livrets réglementés et des comptes à terme
- Imposition des revenus et des plus-values d'un compte titres ordinaire
- Fonctionnement fiscal du plan d'épargne en actions et effet de la durée de détention
- Conséquences fiscales d'un retrait anticipé
- Cas pratique : Comparaison de la fiscalité d'un même portefeuille logé en compte titres puis en plan d'épargne en actions.

M3 Assurance vie et contrats de capitalisation

- Comprendre la fiscalité des rachats
- Composition d'un rachat entre part de capital et part de produits
- Effet de l'antériorité du contrat sur l'imposition des produits
- Traitement des versements et des arbitrages internes
- Fiscalité applicable au dénouement par décès
- Atelier : Calcul de la part imposable d'un rachat partiel sur un contrat d'assurance vie et de l'impôt correspondant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 135 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr